



Conseil de développement...

Vendredi 26 Novembre 2021

Réunion du collège 1.[environnement, cadre de vie, habitat, mobilité, ruralité]

Quelques réflexions...

Étaient présents: MMmes FONDEMENT, LEROY, MILLET, GERIN, CAURA, MANNE, GOYHENECHÉ...

Ceci n'est pas un compte-rendu... En effet, n'ayant pas pris de note concernant cette réunion, je ne restitue que ce que j'ai pu garder en mémoire, et comme chacun le sait, celle-ci n'a pas la réputation d'être très fiable...

Lors de cette réunion, nous avons laissé un certain nombre d'entre nous s'exprimer librement sur les sujets qui leur tenaient à cœur... Il est effectivement très frustrant pour certains conseillers de toujours devoir se pencher sur les thèmes présentés par d'autres alors que ceux qui les mobilisent ne sont jamais abordés... Il faut donc préserver un certain équilibre dans nos débats et libérer la parole, même si parfois, le propos peut sembler trop foisonnant et partir dans toutes les directions...

De quoi avons-nous donc parlé au cours de cette réunion?...

D'abord de quelques points pratiques... **Le jour et l'horaire des réunions...** Mr GERIN souhaiterait que ces réunions aient lieu plutôt l'après-midi, car les conditions hivernales dans le froid, la pluie et l'obscurité rendent les conditions de circulation difficile... Nous avons choisi le vendredi, car Mademoiselle TRIQUENAUX, étudiante dans un centre universitaire loin de CHAUNY, n'est disponible que ce soir-là... Mais Monsieur LAMOTTE, est disponible tous les soirs de la semaine, **sauf le vendredi!** Vous voyez, le choix est Cornélien...

Ensuite sur les sujets abordés... Madame LEROY souhaiterait que nous limitions les sujets et projets proposés par le collège, jugeant les directions trop nombreuses pour que la réflexion soit pertinente et constructive... Mr LAMOTTE, par contre regrette que nous nous limitions aux seuls sujets sur l'environnement et la mobilité, et rappelle que notre collège a pour mission de développer des projets sur les thèmes «environnement, cadre de vie, habitat, mobilité, ruralité»... Je joins à ce compte-rendu le courriel qu'il nous a envoyé après la réunion...

Mr GERIN demande si les services de l'agglomération pourraient mettre à notre disposition une secrétaire... Nous craignons que ce ne soit ni dans l'intention, ni dans les moyens en personnel de l'Agglomération... Cependant, je propose à Mr Gerin de l'aider à la rédaction des projets qu'il désire présenter, l'entraide et la coopération, étant avec l'écoute des autres, des qualités qu'il faut développer au sein de notre Conseil...

● **Combattre les violences faites aux femmes...**

Mr GERIN souhaite que ce sujet fasse l'objet d'un projet que le Conseil de développement pourrait présenter aux élus de l'Agglomération...

Nous nous demandons cependant si cette question est bien de la compétence de l'agglomération... La réponse à cette interrogation, est que si les élus de l'agglomération veulent «s'emparer de ce problème», il leur est tout à fait possible de l'incorporer dans le domaine de compétence de l'agglomération au titre des compétences facultatives. Ce problème peut être incorporé au secteur de la santé, un des champs de réflexion de notre collègue...

La violence faite aux femmes est une problématique qui fait la une des médias au niveau national, et il est certain qu'il y a lieu de s'en préoccuper au niveau local... Si nous pensons que le niveau pertinent d'intervention est le territoire de l'agglomération, alors il faut présenter le projet aux instances intercommunales...

● **Les pesticides sur le territoire.**

Ce sujet est introduit par Monsieur CAURA, qui déplore des dégâts assez importants dans les populations d'abeilles, qu'il impute à l'utilisation des pesticides par les agriculteurs... Mr MILLET, se référant à une contribution écrite de Monsieur CAURA, qu'il a envoyé récemment aux membres du groupe, lui fait remarquer que beaucoup de pesticides qu'il cite dans sa liste ne sont plus utilisés dans l'agriculture depuis bien longtemps...

Le débat tourne donc très vite sur la nécessité ou non d'utiliser des intrants chimiques dans l'agriculture et surtout à quelle dose... On évoque à ce sujet, l'extrême encadrement des pratiques agricoles d'aujourd'hui par les pouvoirs publics... Les agriculteurs ne peuvent plus faire ce qu'ils veulent sur leurs terres. Les doses de produits ont fortement diminué, remplacés parfois par des produits naturels, comme dans la viticulture... On déplore cependant que beaucoup de produits phytosanitaires soient encore utilisés dans l'agriculture intensive; on nous répond qu'il n'y a pas d'agriculture intensive sur le territoire, et que de toute façon, on ne peut pas nourrir une population de huit milliards d'êtres humains sans un système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants, et cherchant à maximiser la production par rapport aux capacités naturelles des sols ou des plantes cultivées...

On fait également remarquer que l'agriculture n'est pas la seule responsable de la pollution, notamment celle des eaux, qu'elles soient de ruissellement ou stockées dans les nappes phréatiques... En effet, les pollutions ménagères, celles de la population, sont également responsables de la dégradation de la qualité des eaux, surtout dans les zones rurales, au sein desquelles l'assainissement est en grande majorité individuel. Les systèmes de filtrage des eaux est bien souvent obsolète et beaucoup de résidus ménagers sont expulsés dans les drains d'eau pluviales et les ruisseaux, et par conséquent sont sources de pollution...

A ce propos, rien n'est absolument sûr... Prenant l'exemple du Hélot et de ma commune Ugny le Gay, je cite cette obligation faite au village de renouveler les assainissements individuels défectueux, en raison d'une forte pollution des eaux du ruisseau (le Hélot)... Hors quand on

se réfère à une note préfectorale de 2012 (Note d'enjeux Bassin versant de l'Oise Moyenne), **les pollutions du Hélot sont annoncées comme inconnues!**

Nous en concluons donc qu'il faut davantage fouiller le problème avant de tirer des conclusions définitives... Il est rappelé ici que nos réflexions doivent conduire à des propositions d'actions pour développer l'économie ou l'attractivité du territoire, non de trancher des débats de sociétés qui dépassent largement le cadre de notre territoire.

Madame FONDEMENT évoque justement la phase concrète d'élaboration de projets à présenter aux instances de l'Agglomération. Afin de donner à nos travaux une certaine homogénéité, elle propose que l'on présente ces projets sous la forme de fiches, identiques pour tous les collèges, afin de permettre une meilleure lisibilité du travail de préconisation effectué par le Conseil

Cette fiche est jointe en annexe...

Madame FONDEMENT liste également les propositions qui ont été émises par les membres du collège environnement et qui sont susceptibles de faire l'objet d'une fiche projet... Je vous en livre quelques-unes, mais la liste n'est pas exhaustive:

- _ Mise en valeur du délaissé ferroviaire Chauny-Saint-Gobain.
- _ Mise en place d'un réseau «point-noeuds» sur le territoire.
- _ Élaboration d'un État des lieux de la biodiversité sur le territoire.
- _ Aménagement des chemins de randonnées par des plantations, haies, arbustes, plantes pour les rendre plus agréables.
- _ Aménagement des horaires des transports en commun dans les petites communes pour les rendre plus adaptés.
- _ réduction de l'utilisation des pesticides et autres traitements aux abords des habitations.
- _ Développement de l'agriculture biologique afin de sauvegarder notre flore et notre faune, par exemple nos abeilles pollinisatrices.
- _ Plan de préservation de nos rus, nos cours d'eau, nos nappes phréatiques contre la pollution.
- _ Conduite d'une enquête de mobilité sur le territoire.
- _ Mise en place d'un réseau de mesure de la qualité de l'air dans les zones urbanisées, notamment aux abords des écoles.
- _ Marquage de bandes blanches sur le CD1032 pour la traversée piétons aux feux tricolores face à Mc Do vers Darty dans la zone Auchan.
- _ Aménagement du Rond point des CD1032 & CD1 pour accéder de la zone Auchan à la zone des Terrages, passage piéton identifié au rond point et trottoir indispensable.
- _ Raccordement de D1090 à D1 au niveau de l'échangeur de Mennessis, vers Chauny seule branche qui manque à l'échangeur.
- _ Construction d'un pont au niveau du canal de St Quentin à hauteur de la commune de Mennessis pour éviter le goulot d'étranglement de la D1 qui passe à cet endroit de 2X2 voies à 2 voies seulement.
- _ Étude de l'aménagement des gares de Chauny et Tergnier en pôles d'échanges en installant en gare des services publics (antenne poste, pôle emploi etc.).
- _ Élaboration d'un plan de lutte contre les violences faites aux femmes.
- _ Mise en place de circuits courts pour la commercialisation des produits locaux.

Pour mémoire, je vous rappelle la lettre de Monsieur LAMOTTE, concernant son avis suite à la réunion du 26 Novembre...

... Bonjour, Mesdames, Messieurs

N'ayant pas eu de réponse à mes propositions, je me permets d'apporter une précision au collège I du CDD qui normalement devait traiter les sujets suivants :

Environnement, Cadre de vie, Habitat, Mobilité, Santé, Ruralité

Aujourd'hui, l'AUTAN est très surprise que la Mobilité, qui est le cœur de nos activités, ne retient que très peu l'attention.

J'avais envoyé des propositions pour améliorer le déplacement des PIÉTONS dans la zone de AUCHAN et la réalisation d'accès indispensables pour des déplacements en toute sécurité. Ce problème a déjà été évoqué dans une autre instance de l'Agglo CTLF depuis au moins 4 ans, mais qui reste sans réponse... Un jour c'est l'agglo, un autre jour c'est la commune de Viry où se situe Auchan, et maintenant c'est le Département... À la fin, rien ne change, car personne ne veut réellement s'engager dans ces réalisations pour les Piétons :

- Traversée protégée.

- Réalisation de trottoirs au rond point entre les deux zones.

- Améliorer la circulation routière demandée depuis des années, branche de l'échangeur de Mennessis vers Chauny CD1090 et CD1.

- Réalisation du Pont du Canal de St Quentin de la CD1 pour éviter le goulot d'étranglement

Un autre point TRÈS IMPORTANT dont l'Agglo devrait s'occuper

- Étude de redynamisation des quartiers de gares à Tergnier, Chauny et La Fère.

Aujourd'hui on attend du concret sur ces demandes et ces sujets. Le collège dans lequel nous sommes inscrits doit traiter tous les sujets mais pour l'instant, la mobilité, l'habitat, la ruralité n'ont pas été abordés. Ces sujets doivent tenir une place plus importante dans nos projets.

Par ailleurs, concernant les rencontres du groupe de travail, il aurait été intéressant de nous prévenir à l'avance qu'elles auraient lieu régulièrement le vendredi après midi.

Dans ce cas j'aurais revu ma position suivant les différents autres collèges. Car je comprends que les intervenants travaillent, mais les autres jours de semaine c'est pareil après 17 heures....

Bien cordialement